

Date de dépôt : 1^{er} novembre 2010

Pétition

pour la restitution de la totalité du temps de travail d'animation de la Maison de quartier Asters-Servette

Mesdames et
Messieurs les députés,

La Maison de quartier Asters-Servette est une association, gérée par un Comité de citoyens et citoyennes bénévoles, qui emploie au quotidien une équipe d'animatrices, d'animateurs, de monitrices et du personnel administratif et technique. Elle est un partenaire de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (« FASE »). Son secteur d'influence, en termes de quartiers, touche potentiellement 25% de la population de la Ville de Genève.

A travers ses activités, la Maison de quartier se veut un lieu d'accueil convivial, de rencontres et d'échanges, destiné à toutes les populations du quartier (enfants, adolescents, adultes) quels que soient leur origine, leur appartenance religieuse ou sociale et ayant pour but le renforcement du tissu social. Quelques activités : centres aérés, accueil enfants et adolescents, suivi de jeunes en difficultés, thé-contact, ateliers pour adultes, organisation de fêtes, prêt de salles.

Or, pour des raisons d'économies budgétaires, la FASE a imposé à la Maison de quartier une diminution de son temps de travail de 15% d'animation dès 2010, avec pour conséquence une réduction des activités, et ce dans un quartier dont la population ainsi que ses besoins sont en constante augmentation.

Aussi, nous, signataires de la présente pétition, demandons au Grand Conseil, au Conseil d'Etat, au Conseil municipal et au Conseil administratif de la Ville de Genève le maintien des activités proposées par la Maison de quartier et, donc, la restitution de la totalité des heures de travail.

N.B. 690 signatures
*p.a Association de la Maison
de Quartier Asters-Servette
M. Victor Marante
47, rue Schaub
1202 Genève*